



Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques

Maison des Associations
5, place Saint-Jean 69005 LYON
Association Loi 1901 N° W691057942
www.amis-st-jacques.org



Commission Accueils Jacquaires

Dominique MONTVENOUX
7, rue Bernard VALLOT
69500 BRON
Tel. 06 71 97 41 17
accueilsjacquaires@gmail.com

*« N'oubliez pas l'hospitalité, car en l'exerçant, quelques-uns ont logé des anges sans le savoir »
(Lettre aux hébreux, 13,2)*

Charte des Accueils Jacquaires ARA ®

L'Association Rhône Alpes des Amis de St-Jacques a créé, anime et développe un réseau de familles, particuliers (Accueils Jacquaires ARA ®) qui reçoivent à leur domicile personnel pour la soirée étape (dîner, nuit, petit déjeuner ou pour la nuit seulement), suivant leur disponibilité, des pèlerins isolés. Cet accueil consenti à titre de service rendu et d'échange, contribue à préserver « **l'esprit du chemin** ».

Les adresses des Accueillants sont disponibles exclusivement dans les **guides de renseignements pratiques** édités et diffusés par l'ARA-ASJ.

Les accueillants disposeront d'un accès spécifique à une base de données ARA-ASJ pour la mise à jour en temps réel de leurs coordonnées et informations sur le site Internet de l'Association.

Les personnes accueillies devront être en possession du **Carnet de Pèlerin** (crédencial) qui prouve leur qualité de pèlerins. L'accueil des pèlerins/randonneurs non munis du Carnet de Pèlerin reste de la responsabilité des accueillants. Lors de la réservation, l'accueillant note le nom et le n° de téléphone du pèlerin et les conserve dans un registre.

Il est conseillé (non obligatoire) de posséder un **tampon jacquaire** pour remplir la case du jour du Carnet de Pèlerin (credencial) et de mettre à disposition un **livre d'or** (un cahier d'écolier peut suffire) pour permettre au pèlerin de noter ses impressions et ses sentiments.

Sauf accord préalable, les pèlerins ne peuvent être accueillis avant 17 heures. Ils reprennent le chemin le lendemain vers 8 heures.

Les accueillants jacquaires n'ont pas à justifier leur refus ponctuel d'accueillir. En possession du guide de l'association, ils peuvent aider, dans la mesure de leurs moyens, à la recherche d'un autre hébergement.

Le guide de renseignements pratiques du chemin est remis gracieusement à l'accueillant la 1^{ère} année. Il est ensuite disponible dans sa version actualisée auprès de la Commission Accueils Jacquaires.

En aucun cas, **les personnes accueillantes ne peuvent fixer un tarif pour le dédommagement des frais engagés** pour la soirée étape. Elles peuvent, cependant, accepter la contribution bénévole proposée par le pèlerin. Une « boîte tirelire » peut être prévue pour recevoir le don anonyme du pèlerin.

Les accueillants jacquaires vérifieront que leur assurance responsabilité civile couvre les risques subits par les personnes hébergées sous leur toit (parents, amis, pèlerins, etc...).

Afin de participer à la vie de l'Association, aux activités, à l'Assemblée Générale, d'être informés des évènements,... il est proposé aux accueillants **l'adhésion à l'ARA-ASJ** à un tarif annuel unique de 27 €

Toute diffusion des noms et coordonnées des familles accueillantes est formellement interdite.

Dans le respect du principe du donativo (libre participation aux frais) l'accueillant s'interdit de figurer dans une liste d'adresse à diffusion commerciale autre que les guides de l'ARA-ASJ.

Un Accueil Jacquaire ARA ® ne répondant plus aux critères énoncés ci-dessus pourra continuer, s'il le souhaite, à être référencé dans les guides de l'ARA-ASJ sous le vocable « **Accueil Randonneur** ».

Extrait de la publication dans le JO Sénat du 15/05/2008 – page 957 : ...« l'accueil chez l'habitant à titre gratuit ne constitue pas une activité de location de chambre d'hôte au sens de l'article L.324-3 et n'est donc pas soumis à l'obligation de déclaration en mairie prévue à l'article L.324-4 du code du tourisme »....

Fait à :, **le**, **Signature,**



Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques

Maison des Associations
5, place Saint-Jean 69005 LYON
Association Loi 1901 N° W691057942
www.amis-st-jacques.org



Commission Accueils Jacquaires

Dominique MONTVENOUX
7, rue Bernard VALLOT
69500 BRON
Tel. 06 71 97 41 17
accueilsjacquaires@gmail.com

*« Pèlerin ami, soit le bienvenu, la soupe est prête,... »
(Père Sébastien Ihidoy)*

Charte des Accueils Jacquaires ARA ® / Bulletin d'inscription

Madame, Monsieur

Adresse

Téléphone 1 Téléphone 2

Mail

Langue (s) parlée (s)

Observations

Déclare (nt) avoir pris connaissance de la charte des « accueils jacquaires » pour l'hospitalité des pèlerins sur le chemin de Saint Jacques et s'engage (nt) à la respecter.

Fait à le Signature

**Pour figurer dans le prochain guide, ou descriptif, renvoyer un exemplaire complété et signé à
Dominique MONTVENOUX, accueilsjacquaires@gmail.com**

**Merci de bien préciser les informations qui doivent figurer dans le guide édité par l'Association
(si vous souhaitez préserver la confidentialité de certaines de vos coordonnées).**

Madame, Monsieur

Adresse

Téléphone 1 Téléphone 2

Mail

Langue (s) parlée (s)

Observations

Les informations personnelles que nous collectons nous permettent de vous informer des évènements vous concernant en tant qu'Accueils Jacquaires et sont destinées à paraître dans nos guides de renseignements pratiques. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification et de suppression de vos informations personnelles que vous pouvez exercer en nous envoyant un mail à : accueilsjacquaires@gmail.com.